

ÉLOGE

DU

COMTE MELCHIOR LÓNYAY

PRONONCÉS A L'ACADÉMIE HONGROISE.

PAR S. E. M. AUGUSTE TRÉFORT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

TRADUCTION DE HIPPOLYTE PIGEON



BUDAPEST,
GAZETTE DE HONGRIE
1885.

M. ACADEMIA
KÖNYVTÁRA

ÉLOGE
DU
COMTE MELCHIOR LÓNYAY

PRONONCÉS A L'ACADÉMIE HONGROISE.

PAR S. E. M. AUGUSTE TRÉFORT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

TRADUCTION DE HIPPOLYTE PIGEON



BUDAPEST,
GAZETTE DE HONGRIE
1885.

M. ACADEMIA
KÖNYVTÁRA



Bien que les transformations politiques ne changent pas subitement la nature d'un peuple, en Hongrie, cependant, une nouvelle époque commence avec les événements de 1848.

Antérieurement apparaît le pays féodal du moyen-âge, avec la domination exclusive des nobles et du clergé -- car la bourgeoisie, en tant que corps d'état n'existait qu'en droit de nom seulement, sans aucune influence. C'est le pays féodal, disons-nous, avec ses paysans sous la domination de la petite noblesse et des seigneurs, obligés de payer les impôts, tandis que les classes privilégiées en étaient dispensées ainsi que du service militaire; c'est le pays féodal avec une situation confuse de la propriété foncière, sans cadastre, et conséquemment sans crédit, avec son économie exclusivement agricole, sans industrie ni commerce, faute de moyens de communication, avec une jurisprudence et une administration extrêmement défectueuse, la censure et un gouvernement allemand absolu à Vienne, sans instruction chez le peuple, et un enseignement des écoles moyennes et supérieures languissant encore sous le système caduc de l'ordre des Jésuites. Mais le pays possède néanmoins l'amour de la liberté, l'ardeur pour le progrès, des aspirations et des conceptions nobles, idéales, mais d'autant moins de sens pratique.

Voilà la Hongrie avant 1848. Postérieurement se produit l'état moderne avec tous ses attributs, naturellement avec ses lacunes et ses défauts, mais aussi ses avantages; le pays est maître de son sort et possède toutes les conditions du développement, bien que ce dernier soit paralysé d'une part, par la politique idéologique pratiquée à l'égard des provinces annexes et les races particulières de peuples, d'autre part, paralysé continuellement encore par la frivolité politique se révélant en nombre d'endroits sans vouloir se conformer aux circonstances résultant de l'histoire.

Le nombre de ceux qui connaissaient la situation ancienne, y ont joué un rôle ou participé à la marche de la transformation s'amointrit de jour en jour: leurs rangs s'éclaircissent, car la durée de la vie avec celle de la capacité active de travail qui en résulte est plus courte chez nous que dans les autres pays occidentaux de l'Europe.

Un des plus distingués, que nous venons de perdre, parmi ceux dont les rangs vont s'éclaircissant de plus en plus, c'est le président de notre Académie, le comte Melchior Lónyay, enlevé prématurément, qui, vu son âge et ses rares qualités, eût pu rendre encore de nombreux et importants services au pays, ainsi qu'à notre institut, si, après des vicissitudes de fortune, sa carrière n'eût pas été arrêtée trop tôt, mais cette carrière, quoique brisée avant l'heure, est si riche de succès réalisés, de faits intéressants et instructifs, que le temps disponible pour cet éloge peut à peine suffire pour un aperçu digne et tant soit peu complet.

Melchior Lónyay est le descendant d'une ancienne et noble famille. Il naquit à Nagy-Lónya le 6 janvier 1822. Dans la dernière année de sa vie, séjournant sur les bords de la mer Adriatique pour rétablir sa santé dérangée, il entreprit de faire sa biographie, qu'il poursuivit jusqu'à ses années universitaires. Néan-

moins, pour les temps postérieurs, on a de lui des notes journalières, embrassant plusieurs années, très détaillées parfois et dont il voulait sûrement faire usage pour sa biographie. Pour la génération future ces notes seront peut être une lecture intéressante, en même temps qu'elles fourniront à l'histoire contemporaine des données très-précieuses.

A la campagne, Lónyay grandit dans la maison paternelle auprès de son intelligente mère, àme noble, esprit cultivé et cœur aimant, jusqu'au jour où son père Jean, l'excellent sous-préfet du comitat de Beregh, ayant été nommé en 1833 conseiller du gouvernement, vint avec sa famille s'établir à Bude, où Melchior Lónyay continua, au gymnase des Piaristes, des études dont le but se concentrait exclusivement alors vers l'appropriation de la langue latine. Bien qu'il y eût çà et là des professeurs d'humanités instruits, sachant élever convenablement la jeunesse avec peu de moyens didactiques, la rudesse régnait dans une foule d'écoles; les punitions corporelles y constituaient la base du système pédagogique. Les résultats étaient également des plus médiocres, ce qui devenait apparent surtout quand les élèves abordaient, dans les académies de l'époque, des matières qui font aujourd'hui partie du programme des gymnases.

Lónyay acheva ses études universitaires à Pest et obtint, dès l'âge de dix-huit ans le diplôme de docteur en philosophie.

Dans tout établissement d'instruction, quelque défectueuse qu'y soit la méthode, on peut s'instruire et se façonner. A l'université de Pest il y avait toujours quelques professeurs éminents et, par-ci par-là, certains élèves devenaient des hommes distingués: ce dont M. le comte Lónyay est un témoignage probant. Mais ce qu'était alors la susdite université, on en peut juger par les deux faits suivants: la dotation an-

nuelle de la bibliothèque ne s'élevait qu'à 1000 francs de nos jours (environ mille florins de change d'alors) et toute la faculté de médecine était installée dans la maison formant l'angle des rues *Hatvani* et *ujvilág-ut*, dans lequel édifice se trouvaient encore le logement de deux professeurs ainsi que les bureaux de l'administration. La plus grande faute des anciens régimes était de ne se soucier aucunement de l'instruction publique, bien qu'ils en fussent les maîtres absolus.

Des années qu'il passa à l'université M. Lónyay fait mention ainsi qu'il suit :

« Mes condisciples et moi nous nous propositions un » but plus élevé. Nous nous livrions à l'étude avec » zèle et diligence, non en vertu de la discipline pé- » dagogique, mais mus par notre propre résolution. » Sur mon initiative nous élaborâmes d'avance les » matières qui devaient être l'objet de la leçon publi- » que suivante. Sans cesse nous nous disions l'un à » l'autre qu'il nous fallait devenir des citoyens utiles » et que, dans ce but nous devons étudier et acqué- » rir des connaissances. En général des tendances no- » bles et élevées caractérisent cette époque-là. »

Après avoir achevé ses études de droit, Lónyay revint au village où, s'occupant d'agriculture et des affaires du comitat, il se prépara pour la carrière publique, dans laquelle il parvint à entrer de bonne heure, ayant été élu à la diète de 1843, à peine âgé de vingt-un ans.

A cette époque, il se lia étroitement avec le feu baron Eötvös et moi, et nous nous efforçâmes d'agir l'un sur l'autre par des efforts communs, des controverses et nos études particulières.

La dite diète s'occupa de beaucoup de questions importantes. La publicité de ses débats suppléa à l'absence d'une presse libre, mais ceux-ci n'amènèrent aucun résultat positif.

Et cela par des causes complexes. Une direction convenable faisait défaut, les pouvoirs pondérateurs ne voulaient pas sérieusement les réformes, puis la quasi-majorité du parti libéral ou progressiste se jetant toujours à la traverse avec des prétentions exagérées ou impraticables, exigeant *le mieux et le plus*, mais repoussant ce qui était réalisable immédiatement, on ne put réussir à rien.

Après la diète de 1845, Lónyay contracta un mariage heureux qui eut pour lui et sa famille un caractère providentiel.

Dans les premiers années de son mariage il habita tantôt Pest, tantôt la campagne, s'occupant principalement des questions économiques.

Ce fut à cette époque qu'il écrivit les dissertations qui, recueillies en 1847, furent publiées sous le titre: *Des intérêts matériels de notre patrie*. Il y traite particulièrement des moyens de communication, surtout des chaussées, des voies d'eau et des chemins de fer. Car à cette époque, même après l'entrée en fonctions du comte Etienne Széchenyi, il fallait se préoccuper de faire comprendre au public l'utilité des moyens de transport.

Il fut élu de nouveau député à la diète de 1847.

Cette assemblée s'occupa des sujets les plus divers.

Le comte Etienne Széchenyi qui, à la tête de l'administration et des affaires de voirie était un réformateur modéré, en comparaison de Louis Kossuth, son antagoniste — qu'on pouvait appeler radical — prit place aussi comme député sur les bancs de la Chambre. Ce fut un nouveau et remarquable symptôme.

Cette diète eût-elle amené des résultats si la révolution française de Février ne fût pas survenue? Là-dessus il est difficile de répondre positivement, et même la question est peut-être oiseuse, car l'issue des événements y a donné réponse.

Après la constitution du ministère et l'élection de Lónyay comme député, celui-ci suivit la même voie que la grande majorité. Il alla à Debreczen et resta membre de la diète jusqu'au jour, où les affaires hongroises ayant complètement sombré, les instigateurs furent forcés de se réfugier à l'étranger. Et tous ils eurent raison de s'enfuir, car c'eût été tout simplement du *don quichottisme* que de vouloir braver l'orage.

A Paris, Lónyay consacra son temps à des études sérieuses. Il fréquenta le collège de France et Michel Chevalier qui, pour avoir attaqué les théories de Louis Blanc en avril 1845, avait été révoqué de ses fonctions, mais qui, rétabli à la fin de l'année par décret de la constituante, n'eut pas d'auditeur plus assidu que Lónyay.

Revenu de l'exil, il s'occupa de nouveau d'agriculture et se livra en outre à des études d'économie nationale.

A cette époque se produisent les mouvements qui amenèrent la création de l'institut du crédit foncier à laquelle, avec le comte Emile Dessewffy, Lónyay prit le plus grande part. Enfin, après la guerre d'Italie en 1860, la charte d'octobre fut appliquée, et, en conséquence, l'année suivante on convoqua la diète, laquelle ne put arriver à aucun résultat, attendu que le rétablissement de la constitution n'aurait pas dû être entrepris avec l'intervention des comitats et celle de la cour suprême, mais avec la diète — car la constitution de février octroyée de Vienne rendait impossible la conciliation.

La diète fut dissoute; l'absolutisme se rétablit de nouveau, dissimulé sous une forme hongroise, mais cela ne pouvait durer longtemps. Dans cet intervalle, Lónyay, écrivit plusieurs dissertations qui furent publiées en 1863. Ses études sur l'institution du crédit

foncier et les finances méritent une attention spéciale. Toutes les deux sont d'un intérêt historique. En outre son traité à l'occasion de la brochure de Bontoux : *Rôle de la Hongrie dans l'alimentation de l'Europe*, est remarquable.

Dans quelles illusions nous vivions alors sous le rapport de la production et de l'exportation du blé ! Aujourd'hui ce n'est pas la science, mais l'évidence des faits qui nous apporte la conviction que, parallèlement au développement de l'agriculture, il nous faut créer une industrie, car l'exportation de nos produits bruts languira pour longtemps.

En 1864 et en 1865, la société nationale d'agriculture déploya une grande activité, les forces condamnées à l'inaction la transformèrent en un véritable parlement, et Lónyay, en qualité de représentant de la section d'économie, prit une part très-active aux travaux de cette société.

En 1865, on dut de nouveau convoquer la diète et, après la bataille de Sadowa, il fallut mettre sérieusement la main à l'œuvre en vue de la conciliation.

Ici commence la période la plus active et la plus remarquable de la vie de Lónyay.

Pour la solution pratique de l'affaire, on prit comme point de départ de la conciliation l'*article de Pâques de Deák*, lequel fut précédé de nombreuses brochures et d'articles dans lesquels, à différents points de vue, étaient discutées la nécessité de la conciliation, ses modifications et ses formes. Partout dominait l'idée que le ministère devait être reconstitué et la monarchie organisée sur la base du dualisme.

L'idée des affaires communes fut acceptée généralement. Il ne se produisit quelques divergences que sur les questions suivantes : quelles devaient être les affaires communes ? De quelle manière la diète devait-elle exercer son influence sur celles-ci ?

Que les affaires étrangères fussent être communes, là-dessus point de divergence, mais pour la seconde série, les avis étaient partagés. La guerre devait-elle figurer au nombre de ces affaires, de même que le commerce? en ne perdant pas de vue, sous le rapport de ce dernier la communauté de la zone douanière.

Quant à la nature du corps constitutionnel devant traiter les affaires communes, il survint diverses motions. Les unes voulaient en charger directement les deux parlements qui, éventuellement, eussent pu déléguer des commissions, d'autres proposaient la création d'une sorte de parlement ou conférence de douane, d'autres enfin mirent en avant une commission commune qui serait élue annuellement par les deux parlements.

La forme actuelle de discussion des affaires communes, c'est-à-dire l'institution des délégations avec son organisation et ses attributions présentes est l'œuvre de M. le comte Jules Andrassy, hormis le vote commun auquel Deák s'attacha fermement.

Le temps n'est pas encore venu d'écrire l'histoire intime de la conciliation. Je crois que Lónyay a amassé aussi des matériaux à ce sujet. Il est notoire cependant que Sa Majesté manda François Deák et, à la même époque, le comte Jules Andrassy. Il conféra avec chacun d'eux séparément, sans que l'un eût eu connaissance de la convocation de l'autre. Néanmoins leurs déclarations concordèrent si bien sur ce qui était à réaliser, qu'après la malheureuse issue de la guerre austro-prussienne, des hommes d'Etat hongrois furent appelés à Vienne pour mettre l'affaire en train.

A ces conférences ou mieux à ces négociations participèrent, d'un côté Georges Mailáth et M. le baron Sennyey, d'autre part, le comte Jules Andrassy, le baron Joseph Eötvös et Melchior Lónyay.

On y prit les résolutions qui, sous forme de motions,

se produisirent devant la commission des 67, déléguée pour cette affaire, et plus tard, devant la diète.

Le 14 août 1866 Lónyay séjourna à Vienne, d'où il se disposa à se rendre à Gratz chez Kaiserfeld avec lequel Andrassy et Eötvös le pressaient instamment de conférer. Sennyey l'invita à rester à Vienne où l'on attendait aussi le comte Andrassy, car leur désir était que Lónyay prît part aux conférences. Lónyay répondit qu'il n'y consentirait que sur le désir de Sa Majesté ou si Andrassy lui adressait une invitation directe. S'étant rencontré à Pest avec ce dernier, celui-ci lui dit qu'on l'avait convoqué à Vienne avec l'invitation d'amener avec lui quelques-uns de ses amis et que, pour plusieurs raisons, il avait désigné Eötvös et particulièrement Lónyay qui pourrait fournir les renseignements les plus détaillés sur les questions financières et, en général, sur ce qu'il y avait à faire dans l'avenir, concernant les intérêts matériels.

Le 21 août la première conférence se tint à Vienne au palais de la chancellerie. Y prirent part: Beust, Hübner, Mailáth, Sennyey, Andrassy et Lónyay. Mailáth ouvrit l'assemblée en déclarant que Sa Majesté les avait convôqués tous les quatre à l'effet de délibérer, avec quelques membres de la majorité de la diète, sur ce qu'on devait faire à l'avenir et d'en communiquer le résultat à Sa Majesté. La discussion sur la guerre et les finances dura cinq heures. Les Allemands ne pouvaient se mettre en tête comment la transmission des finances au gouvernement hongrois était réalisable sans de grands embarras, ni comment trois ministres des finances devaient être créés. Ils trouvèrent aussi des difficultés à l'égard des impôts indirects, des douanes, des dettes publiques, des entreprises garanties par l'Etat et de la banque nationale. Sur tout cela Lónyay donna des éclaircissements.

Les conférences durèrent jusqu'au 31 août.

Le 2 septembre Lónyay, Eötvös et Andrassy formulèrent la réponse sur les points écrits et proposés par les autrichiens contre l'œuvre de la commission des 15 de la Chambre hongroise, MM. les Hongrois furent congédiés de Vienne avec la déclaration que l'affaire était d'une trop haute importance pour que Sa Majesté pût prendre sur le champ une résolution.

Le 31 décembre 1866 Lónyay écrit dans son journal: «En ce qui concerne ma vie publique je suis parvenu cette année à une position telle que jamais je n'eusse pu en espérer ni en souhaiter une plus élevée. J'en sens l'importance et je tâcherai d'y répondre. J'ai la pleine conviction que je ne l'ai pas méritée et que, hélas! je n'en suis pas redevable à mes capacités, mais à la circonstance que nous sommes pauvres en spécialistes.»

Cette déclaration, à la fois noble et modeste, est d'un mérite d'autant plus grand qu'elle n'était pas destinée à la publicité.

Dans les premiers jours de janvier 1867 on convoqua de nouveau à Vienne, pour une conférence, Andrassy, Eötvös et Lónyay. Le 9 janvier, Mailáth leur présenta un projet de loi sur les affaires communes et leur mode constitutionnel de traitement. D'après ce projet on renvoyait aux délégations plusieurs affaires réservées jusque là à la législative hongroise par la commission des quinze. Les membres ci-dessus n'acceptèrent pas même ce projet comme base de la discussion, mais ils déclarèrent que seule l'élaboration de cette commission pouvait en servir, à quoi accédèrent plus tard les hommes d'État autrichiens dans une première conférence tenue chez Beust avec Mailáth, Sennyey, Andrassy, Eötvös et Lónyay.

La plupart des conférences suivantes furent tenues chez Beust. Au sujet des questions de finance, Lónyay mentionne dans son journal: «J'ai réussi à diriger

» cette partie de la conciliation, à dissiper les craintes, à sauvegarder les idées de droit, à maintenir intacte la sphère d'action de la diète hongroise, à concilier les intérêts communs de l'empire, au moins pour la tranquillité des ministres présents.»

Le 23 janvier Lónyay invita chez lui 20 membres de la commission des 67. Là, Andrassy et lui exposèrent et discutèrent ce qui s'était passé à Vienne.

Le 10 février Andrassy et Lónyay furent de nouveau appelés à Vienne et on leur communiqua les points concernant la révision des lois de 1848.

Sur les affaires de finance Lónyay conféra avec Beust, ministre des finances autrichiennes. Celui-ci lui donna lecture d'un projet arrêté d'avance et qui débutait ainsi qu'il suit :

«Le ministre des finances hongroises ne peut entrer en activité avant que la diète n'ait voté les impôts.»

Là-dessus Lónyay déclara résolument qu'avec une telle condition ni lui ni personne ne se chargerait du portefeuille.

Cette œuvre d'apaisement si longtemps débattue, et dont je n'ai pu ici qu'exposer les principales phases, se termina par le couronnement du roi. On reprit ensuite à Vienne les discussions de détail touchant la députation de répartition financière (quote-part) la dette publique et l'union douanière.

Dans toutes ces affaires Lónyay déploya une grande activité et une grande adresse.

Je ne puis passer sous silence que les ministres autrichiens, le comte Bentz et le baron Becke qui éprouvaient de la sympathie pour notre pays et qui débattirent sans partialité les questions en litige, hâtèrent considérablement la solution des affaires et qu'ils ont des droits à la reconnaissance de la Hongrie.

Tout cela cependant devait être accepté chez nous

par la diète. L'activité de Lónyay ne se restreignit pas au parlement; il lui fallut organiser l'administration financière dans ses moindres détails, tâche énorme surtout si l'on considère les éléments qu'il avait à sa disposition.

Il s'exprime ainsi qu'il suit dans son journal: «L'année 1868 fut pour moi une année de labeurs; ce fut l'année de l'organisation. Quand j'envisage qu'en ce qui touche les finances, il me fallut à peu près trans- former toutes les branches de l'administration, employer la langue hongroise sans un personnel préparé *ad hoc*, revêtir d'une forme hongroise les règlements financiers, les publier et les faire exécuter en cette langue, en outre ne jamais perdre de vue le travail de la première et de la deuxième délé- gation, s'exténuer pour la conciliation des intérêts op- posés et prévenir toute cause de collision, ce n'était vraiment pas mince besogne. Il n'est pas étonnant- continue Lónyay qu'en 1868, je n'aie plus eu le moindre temps pour écrire des notes dans mon journal.»

Après de si gigantesques travaux qu'il accomplit durant ces années, il fut bien aise de pouvoir, pour quelque temps, quitter le ministère hongrois et d'être appelé à Vienne.

Il est complètement faux que le comte Andrassy ait voulu l'éloigner. La lettre suivante qu'il lui écrivit, lors du séjour de ce dernier à Vienne en fait foi.

«Tu ne doutes pas, j'espère, que, quoique, moi aussi, j'aie approuvé ta résolution de résigner tes fonctions de député, je n'ai eu d'autre motif que de ne pas vouloir provoquer une polémique de droit public que n'eût pas manquée d'amener la conservation de ton mandat. Surtout, parce que je crois que ceux qui voulaient présenter ton éloignement comme l'ayant mis moi-même à la porte ou comme si tu avais de-

» missionné pour manœuvrer contre moi à Vienne, se
» seraient efforcés de donner un faux sens à un dé-
» marche contraire. Aujourd'hui, Dieu merci, il n'y a
» guère d'hommes intelligents qui ajoutent foi à de
» semblables choses et j'espère que nous aurons tous
» les deux l'occasion de prouver que s'il y a eu en-
» tre nous des divergences d'opinion dans des affaires
» d'importance secondaire, (ce qui apparemment pourra
» se produire encore), il n'y en aura jamais dans les ques-
» tions de principe.»

Dans le but d'affermir la situation du ministère commun, le comte Beust désirait qu'un des membres fût un Hongrois et de plus un homme éprouvé, doué de talent et d'énergie, tel que Lónyay était connu. En lui Beust voyait son grand appui.

Plus tard, pendant la période pleine de complications de la guerre franco-allemande, l'acceptation de la direction des affaires étrangères par le comte Andrassy parut opportune. A cette occasion Lónyay revint de Vienne et prit possession de la présidence du ministère.

A cette époque il eut à subir de grandes luttes. Le traité des chemins de fer que le ministère précédent avait conclu avec les principaux financiers (et que lui, Lónyay ne voulait pas abandonner du tout, mais qu'il ne jugeait pas opportun), puis la loi électorale, les affaires serbes et croates, enfin les élections elles-mêmes, tout cela lui causa beaucoup de soucis et de longues veilles.

Les scènes parlementaires connues et quelques malentendus entre lui et ses collègues eurent pour conséquence sa retraite du ministère.

A cette occasion, dans la conférence du *Deák-Club*, le 5 décembre 1872, Deák fit la déclaration suivante au sujet du président démissionnaire :

« Les mérites de l'homme qui, durant ces temps
» difficiles, alors que le régime constitutionnel était

» suspendu dans notre patrie, l'indépendance et la li-
» berté du pays supprimées, fut un des premiers dans
» les rangs des lutteurs pour la constitution et la li-
» berté, les mérites de cet homme qui, quand la si-
» tuation s'améliora, pleine de zèle et de dévouement,
» appliqua tout son savoir et ses talents variés de
» spécialiste à la réalisation de la conciliation, qui,
» malgré les obstacles semblant insurmontables et lui
» barrant la route, ne cessa jamais d'avoir confiance
» et de travailler avec courage, qui s'est acquis des
» mérites inexprimables principalement dans la solu-
» tion des problèmes financiers se rattachant à la ré-
» conciliation des deux pays, qui a rendu des servi-
» ces ineffaçables dans la question croate et l'heureuse
» issue de la question des confins militaires. — les
» mérites de cet homme, je le répète, ne peuvent, ni
» ne doivent être oubliés. On ne doit pas les oublier
» surto it au moment, où il se retire, et je considé-
» rerais commé une petitesse, une étroitesse d'esprit
» inexcusable de me sentir arrêté dans la manifes-
» tation publique de cet exposé par les soupçons
» sans fondement élevés contre lui, et j'estimerai une
» lâcheté de ne pas affirmer explicitement que je n'ai
» jamais attaché le moindre crédit à ces suspicions. »

A partir de ce moment Lónyay ne fut plus au premier plan dans la politique, mais sur le terrain social et celui de l'union ainsi que dans la littérature il déploya sans cesse une grande activité. La régularisation du cours de la Tisza, l'institut du crédit foncier, l'académie, les affaires de sa propre église et de sa secte religieuse livrèrent un assez vaste champ à son activité et à son énergie. A cette époque il écrivit aussi son ouvrage sur la question de la banque. C'est un livre très instructif pour celui qui veut s'orienter sur ce sujet spécial. Cependant l'idée pratique dominante de cette œuvre c'est que la Hongrie peut, sans la ré-

tablissement de la valeur monétaire, établir une banque nationale, même préférablement plusieurs.

A mon avis c'est un plan qu'un homme d'Etat, rempli de la meilleure foi et des meilleures intentions, peut concevoir et débattre, mais qu'il abandonnera dès qu'il entrera au pouvoir. Vu les rapports dans les quels nous nous trouvons avec l'autre monarchie, une banque nationale indépendante, sans le rétablissement de la valeur monétaire, pourrait entraîner des embarras sans fin que ne ferait qu'accroître le système de plusieurs banques.

Deux ans avant sa mort, la santé de Lónyay commença à périliter par suite de ses nombreux et fatigants travaux, mais des malheurs de famille empirèrent son état. Les médecins l'envoyèrent dans un climat plus doux et, après son séjour à Abbazzia, il sembla s'acheminer vers la rétablissement, mais ce n'était qu'une apparence, car le 3 novembre la mort le surprit inopinément et d'une manière subite au milieu de son activité.

Lónyay possédait d'éminentes facultés intellectuelles ; il avait la noble ambition de conquérir un haut rang et une vaste sphère d'action, mais dans le but de servir sa patrie, ambition bien fondée qui se rencontre, paraît-il, dans une moindre mesure chez nos jeunes gens d'aujourd'hui que chez ceux qui naquirent dans la première moitié du siècle.

Ses inclinations, sa tendance d'esprit, son savoir varié le rangent, au point de vue politique, dans l'école *progresso conservatrice* qui aime les institutions libres, mais pour les intérêts mêmes de celles-ci, attache une grande importance à l'ordre et à la bonne administration.

Ses études et ses inclinations l'attiraient vers l'économie nationale, principalement vers les affaires financières, et c'était tellement reconnu dans le pays que dès le commencement des débats de la conciliation, il

fut regardé comme prédestiné au ministère des finances. A cet égard les paroles que prononça, entre autres, Antoine Csengery, dans son toast à Melchior Lónyay, lors du banquet en l'honneur des directeurs de l'institut du crédit foncier, sont caractéristiques.

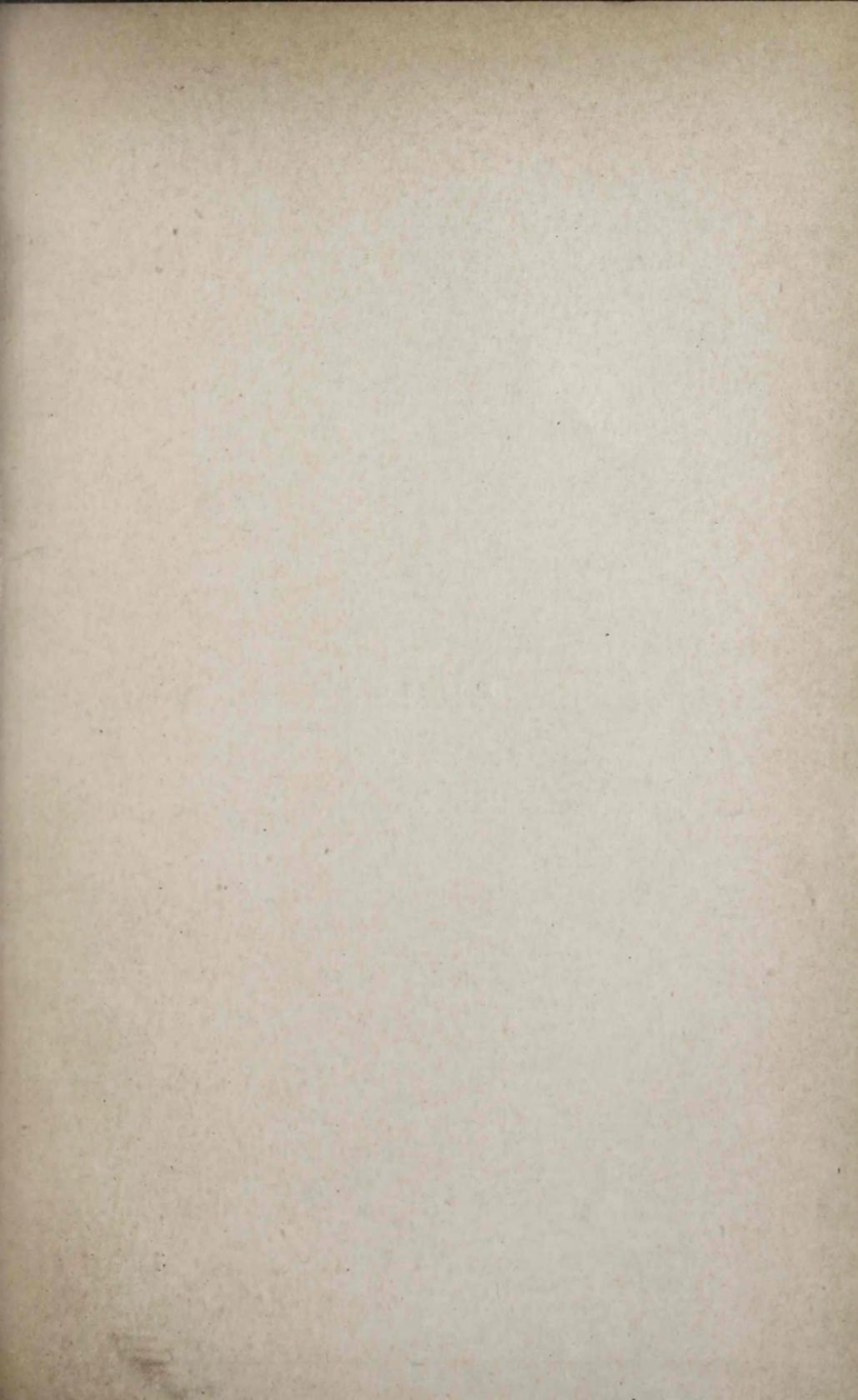
«Un jour, le comte Emile Dessewffy a déclaré que, » réellement, il n'y avait pas un homme dont on ne » pût se passer. J'eus l'occasion de m'entretenir là » dessus avec François Deák qui, après avoir passé » en revue une à une toutes les individualités remar- » quables du pays, se prononça ainsi; — Et pourtant » je connais quelqu'un qu'on ne pourrait remplacer » aujourd'hui en raison de ses capacités économiques » et financières; c'est Melchior Lónyay.

Mais Lónyay eut aussi de l'aptitude pour d'autres études et d'autres intérêts, ce dont j'ai fait suffisamment l'expérience quand j'étais membre de son ministère. Il nous a été donné de l'expérimenter aussi, nous tous qui avons collaboré avec lui à l'académie.

Ses discours d'ouverture de même que son éloge sur son prédécesseur resteront toujours des lectures intéressantes. A l'academie il a rendu des services vraiment inoubliables, non seulement dans le règlement de affaires matérielles — en collaboration avec Csengery son collègue à la présidence — mais encore par la compétence variée dont il a fait preuve dans la direction des travaux intellectuels de ce corps savant.

L'an dernier, dans notre assemblée solennelle nous l'avons entendu encore. Qui eût pressenti alors que nous prononcerions aujourd'hui déjà l'éloge de cet homme si richement doué de capacités intellectuelles.

Sa vie n'a pas été longue mais d'autant plus remarquable. D'une foule d'événements et de résultats remarquables il pouvait dire! «*Quorum pars magna fui*». Et cela peut servir de consolation à sa famille, à la nation et à notre académie.



Prix 30 kr.